

# INFRASTRUCTURES MARCHANDES ET OCCUPATION SPATIALE : LES ACTIVITES DU MARCHE CENTRAL DE FADA N'GOURMA

Issaka Dahani, Georges Compaore

► **To cite this version:**

Issaka Dahani, Georges Compaore. INFRASTRUCTURES MARCHANDES ET OCCUPATION SPATIALE : LES ACTIVITES DU MARCHE CENTRAL DE FADA N'GOURMA. Annales de l'Université de Lomé, Presses de l'UL, 2020, ANNALES DE L'UNIVERSITE DE LOME, Tome XXXX-2, Décembre 2020 (ISSN 1016-9202), pp.17-23. hal-03125736

**HAL Id: hal-03125736**

**<https://hal-cnrs.archives-ouvertes.fr/hal-03125736>**

Submitted on 29 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

# ANNALES DE L'UNIVERSITE DE LOME

TOME XXXX – 2  
Décembre 2020



*Université  
de Lomé*

SERIE  
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
ISSN 1016-9202

Les Presses de l'UL  
**Lomé, 2020**



Université  
de Lomé

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

*Annales de l'Université de Lomé*  
Série Lettres et Sciences Humaines  
Tome XXXX-2, Décembre 2020  
ISSN 1016-9202

### **COMITE DE REDACTION**

Président d'Honneur  
Directeur de publication  
Secrétariat de la Rédaction

Professeur Komla Dodzi KOKOROKO  
Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU  
Dr Salamatou BILABENA, M.C.  
Dr Edem Komitsè ANIKA  
Dr Akouété Galé EKOUE

### **COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Prof. K.T. TCHAMIE, (Géographie), Univ. de Lomé  
Prof. D. YIGBE, (Allemand) Univ. de Lomé  
Prof. A.N. GOEH-AKUE, (Histoire contemporaine) Univ. de Lomé,  
Prof. S. TANHOSOU-AKIBODE, (Etudes Ibériques), Univ. de Lomé,  
Prof. K. KOSSI-TITRIKOU, (Anthropologie) Univ. de Lomé,  
Prof. R. YAO GNABELI, (Sociologie-Anthropologie), Univ F.H. B., Abidjan, Côte d'Ivoire  
Prof. Y. AKAKPO, (Philosophie), Univ. de Lomé,  
Prof. K.KADANGA, (Histoire contemporaine) Univ. de Lomé,  
Prof. D. GBENOUGA (Lettres Modernes), Univ. de Lomé  
Prof. E.ASSIMA-KPATCHA (Histoire contemporaine), Univ. de Lomé  
Prof. K.ESSIZEWA (Ling. anglaise), Univ. de Lomé  
Prof. K.PERE-KEWEZIMA, (Ling. Africaine), Univ. de Lomé  
Prof. T. DANIOUE, (Sociologie politique), Univ. de Lomé  
Prof. A. ADJI, (Philosophie), Univ. de Lomé  
Prof. O.N. BROOHM, (Philosophie), Univ. de Lomé  
Prof. P. ANOH (Géographie), Univ FHB, Abidjan, Côte d'Ivoire  
Prof. A. TINGBE-AZALOU (Sociologie-Anthropologie), Univ Abomey-Calavi, Bénin  
Prof. K. TCHASSIM, (Lettres Modernes), Univ. De Lomé  
Dr. G. BLUNDO, D.R. (Anthropologie), IRD, EHESS, France,  
Dr. J. BOUJU, D.R., HDR, (Anthropologie), Univ. Aix-Marseille, France  
Prof. R. L. MONGBO, (Agro-Sociologie, Anthropologie), Univ. Abomey-Calavi, Bénin  
Prof. C. KPATCHAVI, (Sociologie-Anthropologie), Univ. Abomey-Calavi, Bénin  
Prof. A. AWESSO (Anthropologie), Univ. de Lomé  
Prof. K. SOKEMAWU (Géographie rurale), Univ. de Lomé  
Prof; E. KOLA, (Géographie), Univ. de Lomé  
Prof. C.C. AHODEKON SESSOU, (Sociolinguistique)  
Prof. W. OLADOKOUN (Géographie rurale), Univ. de Lomé  
Prof. C. AKAKPO-NUMADO (Sciences de l'Education), Univ. de Lomé  
Prof. K.F.L.HETCHELI, (Sociologie), Univ. de Lomé  
Prof. F.HETCHELI, (Géographie), Univ. de Lomé  
Prof. E. M. GANGUE (Linguistique), Univ. de Lomé  
Prof. K.KOUVON (Philosophie), Univ. de Lomé  
Prof. P. PARI (Psychologie du travail), Univ. de Lomé  
Prof. K.N. TSIGBE (Histoire), Univ. de Lomé

Prof. M.K. GBEMOU (Sociologie), Univ. de Lomé  
Prof. K. ETOU, (Histoire du peuplement) Univ. de Lomé

### **COMITÉ DE LECTURE**

J.AGLO, M.C. (Philosophie), , B.T. ATCHRIMI, M.C. (Sociologie), K. AVOUGLA , M.C. (Sociologie), A. KPAKPO-AKUE, M.C. (Philosophie), K. ANATE, M.C. (Sciences de la Communication), P. KPAKPO-LODONOU, M.C. (Sociologie de la Communication), NANTOB, M.C. (Sociologie urbaine), G. L. NAPO, M.C. (Sociologie), S.BILABENA, M.C. (Anthropologie), ,K. AHOLOU, M.C. (Sociologie urbaine), K.KOUZAN, M.C. (Histoire contemporaine), Univ. de Kara, LABANTE, M.C. (Histoire contemporaine), Univ. de Kara, P.K. TATA, M.C., (Sociologie), Univ. de Kara

**N.B.** *Le Comité de Lecture est élargi chaque fois que besoin en sera, à des compétences d'autres universités.*

# SOMMAIRE

XXXX-2 Décembre 2020

1	<b>Magnim POGBO PALI (Togo)</b> Religion et politique dans la mouvance démocratique en Afrique : l'implication du religieux dans les contestations politiques au Togo .....	5
2	<b>Issaka DAHANI (Burkina Faso)</b> Infrastructures marchandes et occupation spatiale : les activités du marché central de Fada N'Gourma .....	17
3	<b>Koko Zébéto HOUEDAKOR (Togo)</b> Les débordements du lac Togo, un processus d'envasement progressif .....	25
4	<b>Abo Joseph KOBI (Côte d'Ivoire)</b> La main-d'œuvre voltaïque dans la Côte d'Ivoire forestière, de 1932 à 1947 .....	37
5	<b>Adolin P. EGNANKOU (Côte d'Ivoire)</b> Tambruya : le refus les normes du gavage ou le paradoxe d'un enracinement communautaire à Adjamé-Bingerville (Côte d'Ivoire) .....	47
6	<b>Nayondjoa, KONLANI Togo)</b> L'espace rural autour de Lomé : rétrospective d'un milieu naturel en mutation .....	61
7	<b>Germain Kouassi KOUADIO (Côte d'Ivoire)</b> Portée sémantique et statut déictique des noms propres baoulé .....	73
8	<b>Akouété Galé EKOUE, Salamatou BILABENA, Komi KOSSI-TITRIKOU (Togo)</b> Approche ethnographique des pratiques de propreté dans l'espace habité de Lomé (Togo) .....	81
9	<b>Blandine BILA (Burkina Faso)</b> Politique publique et médecine traditionnelle dans l'espace public de la riposte contre le Covid-19 au Burkina Faso .....	95
10	<b>Djoko Luis Stéphane KOUADIO, (Côte d'Ivoire)</b> Aproximación sociopoética al dinero en <i>tormento</i> de benito perez galdós .....	105
11	<b>Adjé César KIRIOUA (Côte d'Ivoire)</b> Le système Barteling de la RTI et le dynamisme de l'industrie filmique ivoirienne de 2000-2015 .....	117
12	<b>N'gani A. Abidé SOHOU (Togo)</b> La problématique des <i>Arts et culture</i> et le développement socio-économique au sein de l'espace UEMOA et au Togo .....	129
13	<b>Toro Justin OUORO (Burkina Faso)</b> Construction du sens et performance dans les films de sensibilisation sur la Covid-19 au Burkina Faso .....	143
14	<b>Ali SANGARE (Burkina Faso)</b> Processus d'urbanisation des périphéries de la ville de Ouagadougou : cas du quartier Godrin .....	157

<b>15</b>	<b>Nassirou BAKO-ARIFARI (Bénin)</b> Gestion des fonds issus des opérations de paix et relations entre acteurs au sein de la haute administration de l'Etat au Bénin : essai d'analyse sociologique d'une opacité fonctionnelle .....	<b>175</b>
<b>16</b>	<b>Inza TIENE (Côte d'Ivoire)</b> La radio, un outil d'information territoriale et d'éducation dans la région du Kabadougou (Côte d'Ivoire) .....	<b>199</b>
<b>17</b>	<b>SANGARÉ Nouhoun, &amp; Brou Émile KOFFI (Côte d'Ivoire)</b> Etat des lieux de la production de logements décents dans les villes de Korhogo et de Bouake après la crise militaro-politique de 2000 .....	<b>215</b>
<b>18</b>	<b>Issa TOGOLA &amp; Jérôme N'Guessan ALOKO (Côte d'Ivoire)</b> Etalement Urbain et mobilité es individus à Bamako .....	<b>231</b>
<b>19</b>	<b>Brice Anicet MAYIMA (Congo Brazzaville)</b> Contribution à l'étude de la dégradation par l'érosion fluviale des berges de l'île Mbamou (République du Congo) .....	<b>247</b>
<b>20</b>	<b>Vincent MOUTEDE-MADJI &amp; Beltolna MBAINDOH (TCHAD)</b> Les compensations liées aux activités pétrolières de Doba, facteurs de mutations et de conflits fonciers dans le Nya au sud du Tchad .....	<b>259</b>
<b>21</b>	<b>Eliane Denise Essi ETIBOU / N'guessan N'GOTTA / Jérôme ALOKO-N'GUESSAN (Côte d'Ivoire)</b> Organisation des espaces ethnoculturels et instabilité de l'organisation administrative du territoire dans le département de Soubre en Côte d'Ivoire .....	<b>275</b>

## INFRASTRUCTURES MARCHANDES ET OCCUPATION SPATIALE : LES ACTIVITES DU MARCHÉ CENTRAL DE FADA N'GOURMA

Issaka DAHANI,  
[dahanissak@yahoo.fr](mailto:dahanissak@yahoo.fr)

Georges COMPAORÉ,  
[compaoregeorges2018@gmail.com](mailto:compaoregeorges2018@gmail.com)

Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés (LDES),  
Département de Géographie  
Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Burkina Faso

### Résumé

La ville de Fada N’Gourma dans la région de l’Est du Burkina Faso couvre une superficie de 350 km<sup>2</sup>. Elle abritait une population d’environ 66 173 habitants en 2019. (INSD-Est, 1996-2006 : 222 ; Projection DAHANI. I, 2020). Cette population dans son ensemble et celles de ses villages rattachés fréquente le marché central de cette ville pour leur besoin. Ce marché étant le principal de la ville, il attire et concentre les activités économiques. Ce qui a créé l’étalement spatiale des activités marchandes, lié principalement au manque de prévision de possibilités d’extension lors du projet de réalisation de cet équipement. La surdensité des installations sur ce marché central est à l’origine de tentacules marchandes dans la zone de ce marché central.

La présente investigation qui s’est essentiellement basée sur une recherche de terrain par la collecte des données primaires. Elle vise à analyser la dynamique de l’occupation spatiale des activités marchandes du marché central de Fada N’Gourma. Ainsi, l’examen des occupations spatiales en relation avec les activités marchandes révèle qu’il y a un étalement anarchique et informel des activités marchandes et que le marché central est le principal lieu de commerce de la ville, ce qui engendre des tentacules marchandes liée à l’étroitesse de l’espace aménagé.

Mots-clés : marché central, aménagement, occupation spatiale

### Abstract

The town of Fada N’Gourma in the eastern region of Burkina Faso covers an area of 350 km<sup>2</sup>. It was home to a population of approximately 66,173 inhabitants in 2019 (INSD-Est, 1996-2006: 222; Projection DAHANI. I, 2020). This population as a whole and those of its attached villages frequent the central market of this city for their needs. This market being the main one in the city, it attracts and concentrates economic activities. This has created the spatial spread of market activities, mainly linked to the lack of forecast of possibilities for expansion during the project to build this equipment. The over-density of facilities in this central market is the cause of the merchant tentacles in the area of this central market.

The present investigation, which was essentially based on field research by collecting primary data. It aims to analyze the dynamics of the spatial occupation of commercial activities in the central market of Fada N’Gourma. Thus, the examination of spatial occupations in relation to market activities reveals that there is an anarchic and informal sprawl of market activities and that the central market is the main place of commerce in the city, which generates linked market tentacles. the narrowness of the furnished space.

Keywords: central market, development, spatial occupation

### **Introduction**

La ville de Fada N’Gourma au Burkina Faso, comme toutes les agglomérations urbaines d’Afrique, fait face à un phénomène d’étalement en termes de superficie. Son poids administratif de chef-lieu de la région administrative de l’Est, de la province du Gourma et de sa commune accentue ce phénomène d’étalement urbain. Cela en partie lié à l’exode des populations vers ce centre urbain. La ville de Fada N’Gourma, depuis la période précoloniale était un lieu de transit commercial dans la zone l’Afrique de l’Ouest. Ainsi ce marché central qui en est né se situe en plein cœur de la

ville. Il a bénéficié de plusieurs aménagements au cours du temps pour s’adapter aux besoins et aux normes urbains.

Cependant la croissance des activités marchandes en partie liée à la croissance démographique et aux nouveaux types de besoin des citadins engendre le phénomène de l’étalement des activités marchandes hors de cet espace aménagé. Aussi, ce marché étant le principal de la ville, exerce une attraction et concentre les activités socioéconomiques. Il est fréquenté par l’ensemble des populations des milieux urbains et ruraux de la région de l’Est. Cette concentration des

principales activités économiques urbaines de Fada N’Gourma a contribué à la saturation de l’espace marchand aménagé et au délabrement des alentours du marché central.

Le présent article vise à percevoir le phénomène d’étalement des activités marchandes du marché central dans la ville de Fada N’Gourma et l’occupation spatiale engendrée. Comment les activités du marché central s’étalent dans l’espace ? Quel sont les infrastructures marchandes urbain ? Quelles sont leurs capacités ? Quelles sont les caractéristiques de cet espace marchand ? Quel est la perception des acteurs ? Quelle est la dynamique d’occupation spatiale au marché central ? La réponse à ces questions passe par une analyse géographique fine des activités du marché central et de l’occupation spatiale marchande, afin de mieux appréhender le phénomène d’étalement des activités marchandes.

### 1. Cadre de l’étude

La commune de Fada N’Gourma est constituée d’une agglomération urbaine et un espace rural constitué par trente-quatre (34) villages rattachés. L’agglomération urbaine est aménagée et divisée en douze secteurs administratifs sur une superficie de 350 km<sup>2</sup>. (Commune de Fada N’Gourma, 2015 : 20).

Les données démographiques, selon le recensement général de la population et de l’habitat (RGPH) de 2006, montraient que la commune urbaine de Fada N’Gourma comptait 124 577 habitants. Une forte croissance de la population est à noter, de l’ordre de 3,5% par an. (INSD-Est, 2017 : 222). Ainsi, sur la base de projections, la commune de Fada N’Gourma, aurait une population d’environ 187 474 personnes en 2016 et 207 855 personnes dont 66 173 habitants pour la ville de Fada N’Gourma en 2019. (INSD-Est, 1996-2006 : 222 ; Projection I. Dahani, 2020). Cependant avec le phénomène de l’insécurité dans la région de l’Est lié au terrorisme ; ces chiffres sont continuellement perturbés, avec l’arrivée massive et continue, de personnes déplacées dans la ville de Fada N’Gourma.

La croissance démographique liée à l’exode contribue à l’étalement urbain de la Ville de Fada N’Gourma (A. Ouattara et L. Somé, 2009 : 21 et Commune de Fada N’Gourma 2015 : 19, 20). Cette croissance spatiale de la ville n’est pas à la même dynamique que la réalisation des infrastructures marchandes. En outre, elle engendre la prolifération du secteur informel marchand ; ce qui entraîne les implantations anarchiques dans le marché et ses espaces environnant.

### 2. Méthodologie

Le présent article a été rédigé sur la base de collecte de données primaire lors de l’enquête terrain qui s’est déroulée a Fada N’Gourma du 07 au 28 août 2019 ; sur un échantillon de 250 clients, 125 commerçants et 60 conducteurs de transport en commun. Il s’agit d’un sous-échantillon de l’enquête de terrain, résultant de la collecte de données de la thèse intitulée « marché et développement dans une ville moyenne du Burkina Faso : marché central de Fada N’Gourma » datant de 2019.

Le questionnaire comporte plusieurs parties : les infrastructures marchandes, l’obtention des emplacements, les effectifs des marchands, l’occupation spatiale, la dynamique spatiale des installations marchandes et leurs impacts. Des informations complémentaires ont été collectées à partir de la recherche documentaire.

Les résultats de notre travail sont articulés autour de l’aménagement spatial et marchand, les équipements marchands et la gestion des infrastructures marchandes dans la ville de Fada N’Gourma. Ils sont complétés par des discussions.

### 3. Résultats de la recherche

#### 3.1 Aménagement urbain de Fada N’Gourma

L’agglomération de Fada N’Gourma, depuis la période précoloniale avait une organisation spatiale et était la capitale du royaume gourmantché. Elle a connu plusieurs aménagements, qui se sont poursuivis jusqu’à la période des aménagements dit moderne « les lotissements ». Cela depuis l’administration coloniale et continu avec cet héritage colonial ; en effet la superficie de la ville de Fada N’Gourma s’accroît et tend à envahir les villages de son ressort administratif.

L’aménagement moderne de cette ville s’est fait en plusieurs étapes dont les plus importantes ont commencé 1959-1960 avec l’administration coloniale sur 147 ha de lotissement qui correspondent à l’ancien noyau urbain, y compris l’actuel marché central en plein cœur. Pour la période poste indépendance, entre 1960 à 1999 quelques aménagements modernes de faible envergure sur 585 ha s’ajoutent au précédant lotissement. Les aménagements les plus significatifs de cette ville, se sont opérés avec l’arrivée des maires élus ; ainsi de 1999 à 2005 plus de 12 000 parcelles ont été dégagées sur 1 685 ha. De cela en 2004, la ville de Fada N’Gourma s’étendait sur une superficie de 2 417 ha aménagés. (Commune de Fada N’Gourma 2015 et EPCD 2017).



La ville de Fada N’Gourma constitue une attraction sociale et économique pour le développement communal et régional. Ce qui contribue à l’étalement de cette ville en phagocytant ses villages environnants. (PCD, 2017).

### **3.2 Aménagement du marché central de Fada N’Gourma**

L’agglomération de Fada N’Gourma avant les aménagements dit modernes disposait d’un marché sur le site actuel du marché central. Les aménagements de cette période étaient précaires et temporaires. Les premiers bâtiments modernes achevés sur ce site date de janvier 1962, au nombre de 4 soit 36 boutiques ; sur financement de la coopération française. Il était appelé par la population « marché BONAZA », du nom du blanc à l’origine des constructions.

En outre, c’est dans le cadre du PDVM (Programme de Développement des Villes Moyennes) au Burkina Faso, que Fada N’gourma a bénéficié d’un ensemble d’investissement qui ont permis de réaliser des infrastructures sociocommunautaires, pour contribuer au renforcement du tissu socio-économique de commune urbaine, avec pour objectifs de doter la commune d’infrastructures à caractère marchand tel que : le grand-marché ou marché central ; le marché à bétail ; la gare routière, etc. Ainsi, la coopération suisse au développement a financé ce programme pour la réalisation via les Etablissements Publics Communaux pour le Développement (EPCD) du marché central dont la gestion a été confiée à l’EPCD via une cellule de gestion par la commune. Ce marché réalisé en trois (3) étapes est évolutivement fonctionnel depuis 1998. (EPCD, 2019).

Le marché central de Fada N’Gourma a été construit sur un terrain qui mesure 129m de largeur et 186m de longueur, soit une superficie d’environ 2.4 hectares. Les travaux d’aménagement du financement de la coopération suisse de développement ont débuté en octobre 1997 et inauguré le 13 juillet 2001. Cet ouvrage a coûté pour sa réalisation 647 millions FCFA environ soit 986 000 euros. L’ensemble des aménagements du marché central compte un total de 44 bâtiments, y compris les 23 nouveaux bâtiments en BTC (Bloc de Terre Comprimé) financés par la coopération suisse de développement. En effet, il y a eu 21 anciens bâtiments conservés et intégrés, qui ont été réalisés par des financements divers, dont 15 bâtiments de la 4<sup>ème</sup> foire régionale du financement Budget National en janvier 1996, 1

bâtiment sur financement communal, 4 bâtiments de l’ancien « marché BONAZA » du financement de la coopération France - Haute-Volta en janvier 1962 et une boucherie réalisée avec financement Pays-Bas.

L’ensemble des aménagements dont a bénéficié le marché central de Fada N’gourma, permet de comptabiliser 495 nouvelles boutiques et 190 anciennes boutiques (BONAZA = 36, 4<sup>ème</sup> foire = 154), soit un total de 685 boutiques dont 4 occupées en bureaux pour les collecteurs, l’infirmier, la police et les gardien-sapeurs). Aussi, s’ajoute 336 boutique-étals, 252 étals et 108 étals sol. Cet ensemble constitue un total général de 1377 emplacements aménagés sur le marché central de Fada N’Gourma, à la fin des aménagements. Ces aménagements ont également permis la réalisation de 844m de caniveaux, 03 bornes fontaines, une pause de 14 069 m<sup>2</sup> de pavés géo-béton, une plantation de 171 arbres ; pour la sécurité incendie 03 poteaux d’incendie et 45 extincteurs ont été mis en place. Tout l’édifice du marché central du financement de la coopération suisse de développement a été fait avec environ 725 000 briques de BTC et pavés géo-béton. (EPCD, 2019).

### **3.3 Evolution du nombre des emplacements sur le marché central**

Les emplacements sur le marché central de Fada N’Gourma ont été réalisés progressivement en plusieurs phases sur la période allant de janvier 1962 à fin 2000, par différents financements. En effet, le marché central sous sa forme moderne actuelle a commencé avec 4 bâtiments endure offrant 36 boutiques en janvier 1962 sur financement de la coopération française. Ensuite, en 1996 à l’occasion de la 4<sup>ème</sup> foire régionale, 15 bâtiments endure constitués de 154 boutiques ont été réalisés et se sont ajoutés aux précédents ; cela sur financement du budget national. Aussi à cette occasion, une boucherie sur financement de la coopération néerlandaise et une auberge de la jeunesse sur financement communal ont été réalisés. Cependant cette auberge fut transformée plus tard en boutique. En 1996, dans le cadre du programme de développement de dix villes moyennes au Burkina Faso, le financement de la coopération suisse a permis de construire 23 bâtiments en blocs de terre compacte (BTC), qui est du matériau non définitif. Pour cette phase, ce sont 495 boutiques, 336 boutique-étals, 252 étals et 108 étals sol, qui ont été réalisés.

Ainsi, à la fin du dernier aménagement, le marché central de Fada N’Gourma était constitué de 685

boutiques. Le nombre des emplacements aménagés sur le marché toutes catégories confondues était de 1381 emplacements. Cependant 2 boutiques font office de bureaux pour les collectrices et la police municipale, 1 fait office d'infirmerie et 1 sert de local aux gardiens. Ce qui donne un reste de 1377 emplacements disponibles pour les commerçants. En juillet 2001, tous les commerçants avaient intégrés le marché sans déborder, à son inauguration. Au fur et à mesure que le nombre de commerçant s'accroissait, les installations informelles sont nées et se sont poursuivies jusqu'à ce qu'elles sortent de l'espace aménagé et envahissent les alentours de ce marché urbain.

### **3.4 Autres équipements marchands de la ville de Fada N'Gourma**

La ville de Fada N'Gourma s'est dotée d'importants équipements marchands qui facilitent les activités marchandes. Ainsi, la croissance de la ville a engendré la naissance de marchés secondaires pour la satisfaction des populations, surtout celles éloignées du centre. Ces marchés secondaires ou petits marchés ne sont pas aménagés et pour certains ils sont situés sur des sites non autorisés. Il existe 10 marchés secondaires, réparties sur l'ensemble de l'espace urbain, surtout aux bords de grandes voies ou dans les quartiers de fortes concentrations humaines.

Quant au marché à bétail de la ville de Fada N'Gourma, il a connu des mutations dont le plus important est le changement de son site et la réalisation d'infrastructures moderne. Il est réalisé sur une superficie de 46 800 m<sup>2</sup> dont 5 400 m<sup>2</sup> de surface pavée en géo-béton et 7 800 m<sup>2</sup> de surface pavée en blocs taillés. Inauguré en mars 2006, cet ouvrage a un impact énorme en termes d'attractions et d'échanges commerciaux.

En plus de ces marchés, d'autres infrastructures telle que : l'abattoir qui joue un rôle important dans la vie du marché central. Il permet l'abatage et le contrôle, ce qui donne une certaine garantie pour les clients qui fréquentent le marché central et s'approvisionnent en viande. La gare routière central de la ville d'une superficie de 3,7 hectares est dotée d'équipement moderne permettant de soutenir le développement du transport, d'améliorer l'organisation du tissu urbain et de contribuer à la consolidation de l'économie locale, surtout le secteur marchand. Il est à noter l'existence des autres gares publiques, privés et un espace de stationnement aménagé pour les véhicules poids lourds de transport de marchandises. L'ensemble de ces équipements

sont reliés par le réseau routier urbain qui est un facteur capital dans les échanges commerciaux. (Commune de Fada N'Gourma, 2015 et Direction Régionale des Infrastructures 2019).

### **3.5 Gestion des infrastructures du marché central**

La ville de Fada N'Gourma pour toute réalisation d'infrastructure socioéconomique a pour maître délégué de l'ouvrage son EPCD (Etablissement Public Communal de Développement). Il a en charge la gestion de cet ouvrage, le suivi de l'état des emplacements, la collecte des loyers, les réfections et vidanges des toilettes.

Pour la gestion du marché central, un protocole de gestion entre la commune de Fada N'Gourma en qualité de propriétaire et concédant et l'EPCD en qualité de gestionnaire et le concessionnaire, a été signé le 16 mars 2001 à Fada N'Gourma entre les deux structures. En ce qui concerne la gestion administrative de ce marché, elle est assurée par une cellule de gestion constituée de 6 personnes, dont un responsable de la cellule qui est le directeur de l'EPCD, un gestionnaire financier, une caissière et de 3 collectrices qui s'occupent principalement de la gestion financière du marché central.

En effet, le fonctionnement s'appuie sur le principe selon lequel une personne ne peut autoriser, exécuter et contrôler elle-même une même tâche sans que cela ne présente aucun risque, susceptible de porter préjudice au patrimoine de la structure. C'est le principe dit de la séparation des pouvoirs, qui permet d'éviter le double emploi dans les tâches. Ainsi une tâche doit être confiée à une seule personne afin d'éviter les conflits de compétences et les incompréhensions. Une tâche exécutée devrait avoir été autorisée et doit pouvoir être contrôlée. De cela, les organes de gestion du marché central sont : le conseil d'administration de l'EPCD qui délibère sur les principales questions touchant le fonctionnement du marché central ; L'EPCD à travers la cellule de gestion assure la gestion quotidienne du marché conformément au protocole de gestion ; en fin la cellule de gestion, qui travaille sous la direction du directeur de l'EPCD. L'ensemble des trois organes de gestion fonctionnent pour concourir à l'atteinte du développement communal et à la bonne gestion des infrastructures marchandes de la ville. (Commune urbaine de Fada N'Gourma et EPCD 2007).

## **4. Discussion**

### **4.1 Activités marchandes du marché central**

Le marché central de la ville de Fada N’Gourma a pour vocation principale la distribution des produits de première nécessité comme principalement les produits alimentaires aux populations de cette ville et de ses 34 villages rattachés. Ce marché urbain, permet le déroulement de plusieurs activités marchandes, bien qu’à vue d’œil il semble anarchique cependant ces activités suivent des chronogrammes définis par la mairie et l’EPCD. Ainsi, les activités du marché se déroulent en fonction du règlement en vigueur, les boutiques situées à l’intérieurs du marché fonctionnent différemment de ceux situées à l’extérieurs. Ceux de l’intérieur s’ouvre de 7h à 17h30mn, par contre ceux de l’extérieur n’ont pas d’heures d’ouverture ou de fermetures du fait de leur position sur le marché. Lors de l’attribution, les boutiques extérieures ont été attribué à des activités spécifiques qui sont adapté à cette position géographique tel que les librairies, les quincailleries, les discothèques, les pièces détaché et vente de moto, etc.

Le marché est organisé en section selon le type de commerce (section colla, céréale, condiment et légumes, cosmétique, divers, moto et pièces détachée, boucherie). Cette organisation spatiale à l’ouverture de cette infrastructure marchande tend vers l’anarchie à cause des mutations de place et des installations anarchiques. De cette organisation spatiale initiale, une multitude de types de commerce s’y déroule avec des prédominances d’un type sur un autre liée à la demande donc aux besoins des populations de Fada N’Gourma. Ainsi, nous avons une prédominance des activités de commerces d’agro-alimentaire 17,9%, de produits maraîchers 13%, vestimentaire 13% et de divers 9,8%. Cette prédominance montre que les besoins des clients sont plus orientés vers ces produits et aussi le marché vise la satisfaction de besoins primaires tel que l’alimentaire, le vestimentaire et les divers. La diversité des commerces est caractéristique d’un marché de commerce général et de type urbain.

### **4.2 Zones d’attraction du marché central**

L’espace urbanisé de la ville de Fada N’Gourma comporte un centre qui concentre l’essentiel des activités économique et des périphéries. Ce centre est estimé à 1,14 km<sup>2</sup> dans cette ville. Cette zone centrale concentre les commerces, les services administratifs et les activités du secteur tertiaire. En effet, la zone commerciale se concentre autour du marché central et se diffuse sur la route du

Niger, la RN4 et les alentours directs de ce marché. Ce noyau économique urbain exerce une attraction aussi bien dans la ville de Fada N’Gourma, que dans toute la région de l’Est du Burkina Faso.

La région de l’Est est la plus grande du Burkina Faso et la ville de Fada N’Gourma est le chef lieux de cette région. En termes de marché, son marché central est le plus grand et le plus important de ceux de commerce général. La position privilégiée, dans un carrefour est favorable aux échanges, ce qui lui donne une aire d’influence régional, sur celle dont il appartient. Ainsi, ce marché contribue à irriguer les autres marchés de la région et surtout les marchés de l’aire communale et provinciale dont il appartient. Le marché central de Fada N’Gourma est au cœur d’un réseau marchand et constitue l’élément le plus important et qui alimente principalement ce réseau.

### **4.3 Répartition spatiale des marchés dans la ville**

La ville de Fada N’Gourma a vu progressivement le nombre de ces marchés augmenter. Ce nombre était de 1 jusqu’aux années 90, mais en 2013, la DSGU (Direction de la Statistique et de la Gestion Urbaine) en dénombrait 12 marchés dans cette agglomération urbaine au Burkina Faso, dont 2 construits (marché central et à bétail) et 10 informels. (DSGU, 2013). Cet ensemble de marché est répartie sur l’étendue de la ville dans les quartiers, aux abords des routes et sur des espaces réservés pour le sport. La mairie de la ville quant à elle, considère qu’il y’a 4 marchés dans la ville : le marché central, celui à bétail et ceux informel du secteur 3 et 11. Elle considère les autres comme des occupations d’espaces publics comme les abords de voies et les terrains réservés pour des intérêts publics.

Les marchés secondaires ou informels dans la ville de Fada N’Gourma sont nés comme naissent en général tous les marchés informels urbain. Cela commence par l’installation d’un ou deux vendeurs dans un espace d’un quartier ou secteur qui est éloigné du centre commercial en vue de faciliter l’acquisition des produits de première nécessité. A partir de là, d’autres vendeurs viennent s’y installer et ainsi de suite cet espace devient un petit marché à vocation de réduire les distances d’avec le centre commercial urbain. En effet, le phénomène de multiplication des marchés est croissant avec l’étalement urbain, dans chaque nouveau quartier il naît un marché en général. Ce qui fait que la mairie de Fada N’Gourma a en projet la construction de plusieurs autres marchés dont les sites sont déjà définis dans la ville. Pour permettre

une meilleure répartition spatiale des marchés dans la ville.

#### 4.4 Occupation spatiale des activités marchandes du marché central

L'occupation spatiale des activités marchandes du marché central évolue avec la dynamique du secteur de l'économie urbaine. En effet, à l'inauguration du marché en juillet 2001, tous les commerçants avaient des emplacements sur l'espace aménagé, excepté ceux qui avaient des commerces dans des boutiques bien construit sur des espace lotis en parcelles et favorables aux commerces nécessitants beaucoup d'espaces tel que les quincailleries et la vente d'équipements qui n'avaient pas intégré le marché, ils n'étaient que quelques-uns. Par la suite, l'effectif croissant des commerçants dans la ville de Fada N'Gourma est à l'origine d'un phénomène, l'étalement des activités marchandes autour du marché central de cette ville.

Au fur et à mesure que les effectifs des commerçants croissaient, les installations de commerces s'intensifiaient dans le marché avec des implantations non autorisées et anarchique avec pour certains des emprises des couloirs de passage prévu par les aménagements. La croissance démographique et celui du chômage, font du marché central un refuge donc un filet social pour les populations en générales sans diplômes. Environ 74,79% des commerçants ont au maximum un niveau primaire. Ils s'intègrent dans les commerces pour subvenir à leurs besoins et espérer un lendemain meilleur. Ce qui fait que le besoin en emplacement est croissant, or le nombre d'emplacement sont restés statiques depuis la réalisation de cette infrastructure marchande, donc depuis l'année 2001. Ainsi par manque d'emplacement, les nouveaux acquièrent des emplacements par installation anarchique sur le marché. Le dénombrement donnait 121 installations avec boutiques ou hangars informels

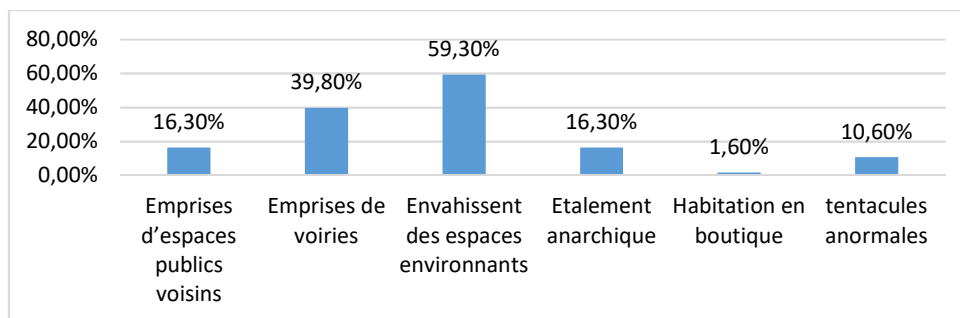
en août 2019 par l'ACFP (Association des Commerçants de Fada N'Gourma Palipougouini). Ce nombre ne prenait pas en compte les étals et étals sols informels. Ainsi, toutes ces installations engendrent une surdensité interne du marché donc une saturation qui ne permet plus à d'autres arrivants de s'y intégrer si ce n'est par colocation ou par achat de boutique qui coute entre 3 à 4 millions selon l'emplacement. Ces deux types d'actions bien que fréquentes, sont interdites par le règlement en vigueur pour le marché central.

Parmi les nouveaux arrivants, qui ne trouvent pas de place sur les limites du site initial ou qui ont en vue des commerces nécessitant plus d'espace, ils cherchent autour du marché soit aux abords des terrains à usage d'habitation, c'est-à-dire les six mètres ou les voies publiques aux alentours du marché ou soit certain propriétaire de ces terrains les transforme par des aménagements en boutique qu'ils mettent en location. Il y a aussi des espaces publics que des commerçants occupent, souvent avec ou sans l'autorisation de la mairie. Ce sont ces différentes installations progressives, d'abord en face du marché et par la suite sur les voies publiques des alentours qui ont entraîné l'étalement spatial des activités marchandes du marché central, ainsi ils sont sortis du nid initial prévu par l'aménagement et l'étalement continu avec la croissance démographie des effectifs de commerçants.

#### 4.5 Perception de l'évolution de l'occupation spatiale marchande

La dynamique de l'occupation spatiale par les activités marchandes ou l'étalement des activités marchandes est perçu autant par les responsables communaux, les gestionnaires du marché que par les commerçants et populations. En effet, le graphique 1 présente la perception de ce phénomène de l'étalement spatial des activités marchandes du marché central par les commerçants.

**Graphique 1** : Perception des commerçants sur l'étalement des activités du marché central



**Source** : enquête terrain août 2019

L'analyse de ce graphique montre clairement que ce phénomène est bien perçu par les principaux acteurs que sont les commerçants. En effet, 59,3% des commerçants attestent le problème d'envahissements des espaces environnants du marché central. Quant à la totalité des commerçants et des usagers, ils affirment percevoir et vivre les externalités négatives du phénomène de l'étalement des activités marchandes sur l'ensemble de la zone du marché central de Fada N'Gourma. Ce phénomène s'accroît avec des nouvelles installations marchandes dans cette zone, il ressort qu'environ 30% des commerçants ont moins de 5 ans sur le marché central, ce qui donne un aperçu du phénomène de cette dynamique de l'occupation spatiale par les activités marchandes.

### **Conclusion**

L'espace marchand de la ville de Fada N'Gourma présente des caractéristiques qui sont aussi perceptibles par les populations que par les commerçants ou les acteurs à différents niveaux. Concernant la dynamique de l'occupation spatiale du marché, une anarchie et un étalement des activités commerciales s'observent sur l'étendue du marché central et ses alentours. Cela est lié principalement au manque de prévision lors des projets de réalisation des infrastructures, qui devait planifier et prévoir des possibilités d'extension pour les besoins futures d'emplacement de commerces. A cela s'est ajoutée la croissance du secteur informel urbain qui a engendré la multiplication anormale du nombre de commerçants dans la ville.

La surdensité des installations marchandes sur le marché central est à l'origine du développement de tentacules marchandes dans la zone du marché central. Une série d'aménagement de marchés secondaires est en projet par la mairie de la ville qui a déjà trouvé des sites pour les abriter. Elle est à la recherche de financements pour la réalisation de ces infrastructures marchandes. En outre, il est à noter que les commerçants ont une disposition pour la mise en place d'un actionnariat populaire en vue d'un autofinancement pour ce qui concerne les constructions de marchés dans la ville de Fada N'Gourma.

### **Références bibliographiques**

Commune de Fada N'Gourma 2015 : Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain (SDAU) de la ville de Fada N'Gourma. 224 pages.

Commune de Fada N'Gourma, 2015 : Plan Communal de Développement. 200 pages.

Commune de Fada N'Gourma, 2017 : Plan Communal de Développement. 193 pages.

Direction Régionale des Infrastructures 2019 : rapport annuel, 174 pages.

DSGU (Direction de la Statistique et de la Gestion Urbaine) 2013 : statistique des villes du Burkina Faso. 96 pages.

EPCD 2007 : rapport annuel de la gestion du marché central de Fada N'Gourma. 270 pages.

EPCD 2017 : rapport annuel de la gestion du marché central de Fada N'Gourma. 168 pages.

EPCD 2019 : rapport annuel de la gestion du marché central de Fada N'Gourma. 140 pages

INSD-Est, 1996-2006 : annuaire statistique de la région de l'EST du Burkina Faso. 208 pages.

INSD-Est, 2017 : annuaire statistique de la région de l'EST du Burkina Faso. 199 pages.

Ouattara A. et Somé L (2009), « *La croissance urbaine au Burkina Faso* », Rapport d'analyse des données du Recensement Général de la population et de l'habitat de 2006, 118p

# Annales de l'Université de Lomé

## Série Lettres et Sciences Humaines

### INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les *Annales d'Université de Lomé, Série Lettres et Sciences Humaines*, sont un organe de publication pluridisciplinaire de l'Université, édité par les **Presses de l'Université de Lomé** sous égide de la Direction de la Recherche de l'UL. Il est cogéré par trois comités, à savoir un **Comité de rédaction**, un **Comité scientifique** et un **Comité de lecture**. Ce dernier est composé de membres issus des deux premiers comités et de personnes-ressources.

La Revue accepte des articles originaux et résultats de travaux de recherche rédigés dans les principales langues d'enseignement et de recherche utilisées à l'Université de Lomé, à savoir le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

Annuelle à sa création en 197..., elle est devenue biannuelle à partir de 2006, publiant un numéro en juin et un autre en décembre.

#### 1. Soumission des contributions :

Les *Annales* n'acceptent que des manuscrits soumis par voie électronique et adressés directement à l'adresse suivante : [annalesul.lettres@gmail.com](mailto:annalesul.lettres@gmail.com)

#### 2. Présentation du manuscrit :

Le manuscrit, saisi en format A4 avec 2,5 cm de marges (Word : Times New Roman, 12, interligne 1,5), doit comprendre les parties suivantes :

- Le titre : en majuscule, il doit être court et explicite.
- Les auteurs :
  - Prénom(s) en minuscules et NOM des auteurs en majuscules. (Ex : Théophile Koffi LOCOH)
  - Affiliations institutionnelles (Département, Institut, Laboratoire, + Université + Pays)
  - Adresse électronique de l'auteur répondant  
Ex : Département de Géographie, Laboratoire de recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LADYMES), Université de Lomé, Togo
- Un résumé en français et en anglais : le résumé doit fournir les objectifs de l'étude, la méthodologie suivie, les principaux résultats obtenus (résultats qualitatifs et quantitatifs) et la conclusion. Il doit ne pas excéder 250 mots.
- Les mots-clés (keywords) en français et en anglais : Au maximum cinq (05) mots-clés.

Un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines est, soit une contribution de nature fondamentale et théorique, soit le résultat d'une recherche de terrain. Selon leur nature, les articles soumis doivent répondre aux critères de présentation ci-après :

- Pour un article de contribution théorique et fondamentale à la réflexion :  
Le corps du texte doit être structuré de la manière suivante :
  - Une Introduction comprenant la justification du thème, la problématique, les hypothèses et les objectifs scientifiques, l'approche théorique et méthodologique et l'énoncé le plan du manuscrit.
  - Un développement articulé de l'étude
  - Une conclusion
  - Des références bibliographiques.
- Pour un article résultant d'une recherche de terrain :
  - Une introduction
  - L'approche méthodologique adoptée
  - Les résultats de la recherche : Cette partie renferme les principaux résultats obtenus. Elle peut comporter, selon la discipline de l'auteur, des figures, des tableaux et toutes autres formes d'illustrations pouvant servir de support de démonstration. Toutes les illustrations doivent être claires et parfaitement lisibles. Elles seront insérées dans le texte à l'endroit approprié. **On évitera les couleurs dans les tableaux.**  
Les tableaux et les figures doivent être numérotés en chiffres arabes et comporter une légende courte et explicite en français.

Les illustrations doivent également être numérotées et porter une légende ainsi la date de leur production et la source.

- La discussion : Il est recommandé de séparer la discussion des résultats. Dans la discussion, on prendra soin de procéder à une interprétation approfondie des résultats, de montrer les liens entre l'étude en cours et les travaux récents de la littérature et de mettre en évidence l'apport de la contribution.
- La conclusion
- Les références bibliographiques

A l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, toutes les autres articulations du texte doivent comporter un titre et être numérotées en chiffres arabes : 1, 1.1, 1.2, 2, 2.1, 3, 3.1, 3.2 etc.

### 3. Citations et Références bibliographiques :

- *Pour les citations, on observera les consignes suivantes :*
  - Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il est recommandé d'aller à la ligne, et de libeller la citation en interligne 1 et en retrait à gauche, tout en diminuant la taille de la police d'un point.
  - Les références des citations sont intégrées au texte citant selon la procédure ci-après : Initiale du Prénom ou des Prénoms, Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Ex : E. Durkheim, 1895, p. 54, ou encore,  
Ainsi, comme le soulignent E. et K. Blanchet (2001, p.45),  
« non seulement les sectes diabolisent tous ceux qui n'en font pas partie, mais elles renient les pratiques traditionnelles et culturelles. Les adeptes sont ainsi totalement coupés de leur milieu d'origine. En effet, pour les tenants des sectes, en particulier les sectes à caractère thérapeutique, tout ce qui nous affecte quotidiennement a pour origine la tradition »
- *Pour la présentation des références bibliographiques, on distinguera les cas suivants :*

Les éléments d'une référence bibliographique sont s'alignent dans l'ordre suivant :

**NOM + Prénom(s) de l'auteur + année de parution + zone titre + lieu de publication + zone éditeur + page(s)**

Concernant la **zone titre**, on distinguera la précision suivante :

- Article dans une revue ou dans un ouvrage collectif : « Titre de l'article entre guillemets », suivi du titre de la revue ou de l'ouvrage en *italiques*, et des références de la revue ou ouvrage, (volume, tome, numéro).
- Ouvrage, thèse, mémoire, rapport, revue et journal : *Titre en italique*.

Concernant la **zone éditeur**, on observera la configuration suivante :

- Ouvrage : Lieu de parution : Maison d'édition
- Article : Lieu de parution : Editeur

Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser le titre, le nom du traducteur et /ou l'édition. Exemple : G. Balandier <sup>8</sup>1991 (= 8<sup>e</sup> édition).

- 4. **Tirés-à-part**: Les Annales ne délivre pas de tirés-à-part physiques. Les auteurs de contribution recevront une copie en format PDF de leur article. Des droits d'insertion seront exigibles.